

**Cycle III amateur :  
Certificat d'Études Musicales (CEM)**

**DOMINANTE INSTRUMENT JAZZ**

**Durée de 2 ans (minimum) à 4 ans – 300 heures minimum**

A l'entrée dans le cycle, le service scolarité ouvre un livret informatique sur la base duonet du CRR, document que l'élève peut compléter et modifier par extranet tout au long de son parcours.

	heures			année nombre	Validation
	total	hebdo	an		
<b>Module principal de pratique collective (en petit et/ou en grand ensemble)</b>	<b>132</b>				
UE I.1 Répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève comportant une part de création	99	1.5	49.5	2	Examen
UE I.2 Répertoires du patrimoine et mise en situation					
UE I.3 Groupe improvisation	33	1	33	1	CC
<b>Module associé de pratique individuelle</b>	<b>49.5</b>				
UE II.1 Dans le répertoire spécifique de l'élève comprenant Technique vocale spécifique (pour les chanteurs)					
UE II.2 Dans une esthétique voisine	49.5	0.75	24.75	2	Examen
UE II.3 Dans une autre esthétique					
<b>Module complémentaire de formation et de culture musicales</b>	<b>119</b>				
UE III.1 Ear training III.1	49.5	1.5	49.5	1	Examen
UE III.2 Histoire du jazz	49.5	1.5	49.5	1	Examen
UE III.3 Participation projet CRR/MAO	20				CC
<b>TOTAL</b>	<b>301 h</b>				

**Evaluation terminale de l'unité d'enseignement dominante (UE) du CEM**

- Contrôle continu (sur 5)  
Notation par le conseil d'enseignants de l'élève qui s'appuie sur le livret, ce dernier attestant de son travail, des objectifs réalisés et de son implication au sein du CRR.
- Examen (sur 5)  
L'élève présente un programme de 15 mn devant jury comportant un spécialiste de la discipline.
- Projet personnel (sur 5)  
Il est créé et construit en autonomie par l'élève, puis présenté en cours de cycle dans le cadre de manifestations spécifiques appelées *A vous de jouer*.

L'UE de dominante du CEM est obtenue à partir de 9/15.

*Le maintien de l'élève dans l'établissement est conditionné au respect des cursus. Tout élève absent à une audition, un concert ou un examen et non excusé pourra être exclu après avis des enseignants. Trois avertissements entraînent la radiation définitive.*

**Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) :**

**DOMINANTE INSTRUMENT JAZZ  
Durée de 2 ans à 4 ans – 750 heures**

	heures			année nombre
	total	hebdo	an	
<b>Module principal de pratique collective</b>	<b>280.5</b>			
UE I.1 Répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève comportant une part de création, Répertoires du patrimoine et mise en situation	148.5	1.5	49.5	3
UE I.2 Atelier d'improvisation ou soirée boeuf	99	1.5	49.5	2
UE I.3 Grand ensemble de pratique ou groupe MAA	33			
<b>Module associé de pratique individuelle (dans diverses esthétiques)</b>	<b>90.75</b>			
UE II.1 Dans le répertoire spécifique de l'élève comprenant Technique vocale spécifique (pour les chanteurs) dans une esthétique voisine et dans une autre esthétique	74.25	0.75	24.75	3
UE II.2 Instrument d'accompagnement pédagogie de groupe (piano, batterie, percussions, guitare)	16.5			1
<b>Module complémentaire de formation et de culture musicales</b>	<b>379.5</b>			
UE III.1 Harmonie	99	1.5	49.5	2
UE III.2 Arrangement	99	1.5	49.5	2
UE III.3 MAO (sur 6 mois)	16.5			
UE III.4 Technique de sonorisation : production et traitement du son, informatique musicale, notion d'acoustique	16.5			
UE III.5 Histoire du jazz	99	1.5	49.5	2
UE III.6 UE au choix	49.5			
<b>Information sur les formations et les métiers de la musique *</b>	<b>33</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>784 h</b>			

\*comportant également une information sur la facture instrumentale et une présentation de l'environnement social, juridique et économique) et projet personnel

*L'étudiant sera obligé de présenter une entrée dans un établissement d'enseignement supérieur au plus tard lors de la troisième année du cursus.*

*Une attestation de fin d'études sera délivrée, détaillant les acquis de la formation suivie au CRR d'Annecy/Pays de Savoie. Un diplôme national est en cours de réflexion au ministère de la culture et devrait être proposé pour la rentrée 2020. Les modalités d'obtention seront alors communiquées à tous les étudiants.*

**DÉPARTEMENT  
MUSIQUES ACTUELLES  
PÔLE JAZZ**



**Contrebasse jazz  
Guitare Basse  
Guitare jazz**

**NOTICE PÉDAGOGIQUE**



**Conservatoire (CRR)**

**Annecy // 10 Rue Jean-Jacques Rousseau / 04 50 33 87 18**  
**Cran-Gevrier // 24 avenue Germain Perréard / 04 50 57 14 40**  
**Seynod // 84 avenue des Neigeos / 04 50 63 52 52**  
[www.crr.annecy.fr](http://www.crr.annecy.fr)

## CONDITIONS D'ACCÈS :

Les dates d'inscriptions et les tarifs sont disponibles sur le site internet du CRR d'Annecy et sur le *Guide des enseignements & des pratiques* de l'année scolaire en cours.

Les droits annuels de scolarité sont acquittés en 3 fois. Tout désistement de l'élève postérieur au 15 octobre engage le paiement intégral des frais de scolarité annuels.

### ➤ DÉBUTANTS :

8 ans minimum

### ➤ NON DÉBUTANTS :

Tests d'entrée début septembre (programme libre). Donner la liste des morceaux travaillés au cours des deux dernières années. Les nouveaux élèves sont accueillis dans la limite des places disponibles.

## PRÉSENTATION DES CYCLES :

Les répertoires travaillés dans les différents cours font appel aux différentes époques de l'histoire du jazz ou des musiques actuelles.

Pour les élèves en dominante guitare basse jazz et guitare jazz, le projet personnel de l'élève est essentiel pour définir la formation.

### ➤ Cycle I et II (détail temps de cours tableau à droite)

Le cycle s'organise en fonction de la progression propre à chaque élève. C'est une période qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation que l'on a préalablement définis. La durée des Cycles I et II est de 3 à 5

À l'intérieur des deux cycles il n'y a pas d'examen. Pour passer dans le cycle supérieur, l'élève est évalué en contrôle continu, auquel s'ajoute une épreuve devant jury. À la fin du Cycle I, les notes de contrôle continu sur l'ensemble du cycle comptent pour 60% et la note de l'examen pour 40%.

À la fin du Cycle II, l'élève peut présenter le Brevet d'études musicales (BEM) qu'il obtient après avoir validé les épreuves de formation musicale et d'instrument ou voix, et avec la prise en compte pour 50% de sa note de contrôle continu

### ➤ Cycle III (détail temps de cours tableau à droite)

À l'issue du cycle II, l'élève qui souhaite poursuivre son apprentissage peut s'orienter vers :

#### Le cycle III amateur diplômé (détails au dos de la notice)

Il existe plusieurs filières de Cycle III amateur. Au cours du cycle CEM, possibilité de passer l'examen d'entrée en CPES.

ou

#### Les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) (détails au dos de la notice)

Ouvertes aux élèves souhaitant s'engager dans une carrière professionnelle musique, danse, théâtre.

Entrée commune Arc Alpin sur examen devant jury extérieur en octobre ou juin de l'année précédente (en fonction des disciplines) : une prestation de 15 minutes, composée d'au moins deux œuvres, ou extraits d'œuvres, d'esthétiques différentes, dont une au moins doit être postérieure à 1950.

+ épreuve de culture et formation musicale (mise en loge de 45 minutes) suivie d'un entretien.

### Formations non diplômantes

#### ➤ Parcours personnalisé

À l'issue de la deuxième année de cycle II validée en formation musicale, un *parcours personnalisé* (cursus non diplômant basé sur la pratique collective – 11 h de soutien instrumental dans l'année) doit être demandé à la direction par écrit. Une réintégration dans le cursus diplômant est possible.

#### ➤ Formation continuée (post BEM)

Approfondissement de connaissances et/ou de pratique pour musicien amateur. Cursus non diplômant basé sur la pratique collective. Il doit être demandé à la direction par écrit.

Formulaire disponible auprès du service scolarité. L'élève devra renouveler chaque année sa demande par écrit pour poursuivre dans le dispositif.

Cycle	Horaire hebdo instrument	Examens, contrôles et diplômes
<b>Cycle I (à partir de 8 ans : durée de 3 à 5 ans.</b> <b>Disciplines et UV obligatoires :</b> Guitare basse et Contrebasse Jazz : Instrument + FM + groupe jazz ou batucada Guitare Jazz : Instrument + FM + groupe jazz		
Cycle I/1	Instrument : 1h à 2 élèves FM : 1h30 Groupe : 1h	Contrôle continu
Cycle I/2		
Cycle I/3		
Cycle I/4		
Cycle I/5		
<b>Cycle II : durée de 3 à 5 ans.</b> <b>Disciplines et UV obligatoires :</b>		
Cycle II/1	Instrument : 1h à 2 élèves Ear training : 1h30 Groupe : 1h	Contrôle continu
Cycle II/2		
Cycle II/3	Instrument : 1h30 à 2	
Cycle II/4	Instrument : 1h30 à 2 élèves Ear training : 1h30 Groupe : 1h	BEM sur contrôle continu et examen de fin de cycle Passage en cycle III ou CPES
Cycle II/5		
<b>Cycle III amateur : de 2 à 4 ans.</b> <b>Modules et UE obligatoires : cf. tableau au verso</b>		
	45 mn en individuel	CEM
<b>CPES : durée de 2 à 4 ans.</b> <b>Modules et UE obligatoires : cf. tableau au verso</b>		
	45 mn en individuel	

*Il n'existe pas de perfectionnement instrumental au CRR après le CEM, hormis pour les élèves qui n'auraient pas encore validé leur baccalauréat, ceux-ci intègrent une formation continuée, avec suivi de 2 pratiques collectives obligatoires. En revanche, il est possible d'intégrer des groupes pour poursuivre une pratique amateur : chœurs, groupes musique actuelle ou jazz, orchestres, ...).*